



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON  
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20220630-20220601-DE  
Reçu le 07/07/2022

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 30 juin 2022

Date de convocation : le 17 juin 2022

Date d'affichage : le 17 juin 2022

Nombre de membres au Comité Syndical: 50

L'an deux mille vingt deux, le trente du mois de juin, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

**Etaient présents :** Monique ALIES – Alain ANGLES – Jacques BARBEZANGE – Christophe BERNIE – Magali BESSAOU – Christian BONNET – Jean Marc CALVET – Bruno CAVAINAC – Jean François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS - Sébastien DAVID - Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Jean Luc FARJOU – Jean Louis GRIMAL – Claude HENRY – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean Pierre MASBOU – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Anice SASSI – Roland JOFFRE - Bernard VERDIE

Etaient absents ou excusés : 25 Dont 2 ont donné procuration

Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

**DELIBERATION N° 2022/06/01**

**COMPTE RENDU DES COMMISSIONS PASSES**



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

**DELIBERATION N° 2022/06/01**

## Compte rendu des commissions passées

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20220630-20220601-DE  
Reçu le 07/07/2022

Monsieur le Président indique que la commission d'appel d'offre s'est réunie à deux reprises

Commission d'Appel Offres 03 FEVRIER 2022 - SD IRVE

La loi d'orientation des mobilités a créé la possibilité pour les collectivités et établissements publics titulaire de la compétence IRVE d'élaborer un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables ouvertes au public.

Un groupement de commande comptant 15 collectivités (13 SDE + 2 métropoles) a été créé autour du SIEDA coordonnateur afin de lancer une consultation pour choisir un bureau d'étude.

La CAO du 03 février 2022 a attribué le marché au groupement d'entreprise TACTIS SAS/ BERSAY / EGIS

Commission d'Appel Offres 24 MARS 2022

DIAG BATI

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent visent à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique.

Les nouvelles problématiques liées aux enjeux de la maîtrise de l'énergie et, plus largement, du développement durable, ouvrent de nouveaux champs d'action et d'intervention aux syndicats d'énergie.

La Région Occitanie ambitionne de devenir la première région à énergie positive d'ici 2050. La mise en œuvre de cette politique doit être collaborative.

Du fait de leurs compétences, de leur présence sur le territoire, les syndicats d'énergie ont un rôle à jouer pour mettre en œuvre cette ambition. En Occitanie, ils se sont regroupés au sein d'une entente pour mettre en œuvre les objectifs régionaux en matière de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie.

Depuis plusieurs années, nos structures travaillent en collaboration sur le thème de l'énergie et plus particulièrement sur la transition énergétique.

C'est donc dans cet objectif, soutenir et accompagner les collectivités dans leurs démarches d'efficacité énergétique, que le SIEDA souhaite conclure un marché public ayant pour objet de confier à un prestataire, de type bureau d'études thermiques, une mission d'audits énergétiques sur tout ou partie du patrimoine bâti des collectivités et des établissements publics à l'échelle du département de l'Aveyron. Le SIEDA aura la responsabilité d'accompagner les collectivités de son territoire.

La CAO a pu examiner les offres déposées et a retenu les entreprises suivantes :

Lot 1 : L'Atelier Conseil

Lot 2 : Elansym

Lot 3 : BET INSE / ATHEMIS / PLUS DE VERT

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical prend bonne note des travaux de la commission d'appel d'offres et approuve les attributions de marchés qu'elle a réalisés.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 6 juillet 2022



ZAC de Bourran  
12 rue de Bruxelles  
BP 3216  
12032 RODEZ cedex 9  
05 65 73 31 60  
sieda@sieda.net  
www.sieda.fr